

# PUGET INFOS

MAGAZINE MUNICIPAL D'INFORMATIONS

#58 • - DÉCEMBRE 2020 - JANVIER 2021

## Joyeux Noël !



Actualités

P 6

Le bel élan des Pugétois !



Jeunesse

P 14

ATSEM : De l'ombre à la lumière.



Culture

P 16

Médiathèque : 2 ans déjà !



**4 En bref**

Actualités

**6 Actualités : COVID-19**

Social

**8 Le C.C.A.S actifs pendant le confinement**

Travaux

**10 Des travaux qui améliorent notre quotidien**

Sécurité

**12 La sécurité, une priorité !**

Jeunesse

**14 SCOLAIRE : de l'ombre à la lumière**

Culture

**16 Médiathèque : 2 ans déjà !**

Petite enfance

**18 10 berceaux de plus dans les crèches courant 2021**

Sports & loisirs

**19 Le «Play-off» ouverture prochaine**

Développement durable

**20 De nouvelles colonnes dans le centre ville !**

**22 Tribunes Libres**

**23 Infos pratiques**



6



9



12



10

Magazine municipal

édité par la Commune de Puget sur Argens

Hôtel de Ville BP40001, 83487 Puget sur Argens Cedex - Tél : 04 94 19 67 00

Directeur de publication et de rédaction : Paul BOUDOUBE - Réalisation : Service communication -

Conception : comme une icône - Infographie : Marmithèque - Crédits photos : Service communication -

Adobe Stock - Imprimerie : Zimmermann - Tirage 5000 exemplaires.





# « 2020, une année pas comme les autres... »

Une année si particulière se termine, alors que nous devrions être dans des préparatifs festifs, en train de planifier les réjouissances de la période de Noël, nos libertés sont réduites et nous ne sommes plus libres de nos mouvements.

Ce deuxième confinement a mis à mal notre moral et notre économie. A Puget, poumon économique de l'Est-Var grâce à sa zone commerciale, plusieurs petites et moyennes entreprises risquent la fermeture définitive. Le petit commerce souffre beaucoup de cette situation. De nombreux emplois sont menacés. Avec l'appui de la CAVEM nous aidons celles et ceux qui signalent leurs difficultés.

Sur le plan municipal, je tiens à remercier les élus communaux ainsi que les services de la collectivité pour leur efficacité et leur implication, afin de gérer au mieux les contraintes qui nous ont été imposées pour lutter contre ce virus. Le service public pugétois a su s'adapter à la situation exceptionnelle et continuera de le faire si la situation ne s'améliore pas.

Je fais le souhait que cette année 2021 qui se profile soit forcément bien meilleure que celle que nous venons de vivre. Je fais le souhait que ce virus disparaisse et nous laisse revenir rapidement à notre vie d'avant, et nous pourrions alors apprécier encore plus les plaisirs les plus simples de la vie, notamment celui de passer du temps avec nos proches, notre famille et nos amis.

En attendant de pouvoir vous présenter mes vœux, je vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année et un très joyeux Noël à toutes et à tous, en espérant que des jours meilleurs soient devant nous.

**Paul BOUDOUBE**  
Le Maire de Puget sur Argens,



# SÉCURITÉ

## Prévention en milieu scolaire

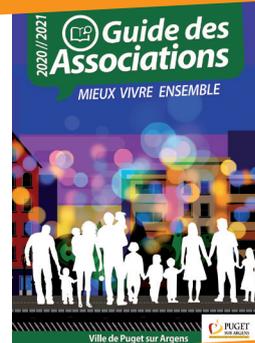
Après consultation auprès du service des affaires scolaires et des Directrices d'écoles, la Police Municipale a validé un projet pédagogique préventif en milieu scolaire : une formation à destination des élèves de CE2, afin de les préparer au passage d'un « Permis Piéton communal ».

Il s'agissait de sensibiliser les enfants aux risques encourus sur les trottoirs ou sur la traversée des voiries. Cette formation a été dispensée les 3, 7 et 10 décembre à tous les élèves du niveau de CE2 des écoles élémentaires communales. Un « permis piéton » leur sera remis afin de valider la formation. Mardi 15 décembre tous les enfants ont reçu leur permis piéton des mains de Serge PELLEGRINO et André DEBIASI.



## Suivez le guide !

L'annuaire « Guide des associations », édition 2020/2021, est à votre disposition à l'Hôtel de Ville, au C.C.A.S., à l'Office de Tourisme, à la Médiathèque ainsi que chez plusieurs commerçants du centre-ville. Il recense l'intégralité des associations pugétoises et certaines de nos villes voisines qui concernent notre territoire et qui peuvent intéresser les Pugétois. Vous pouvez aussi le consulter sur le site de la ville [www.pugetsurargens.com](http://www.pugetsurargens.com) dans la rubrique « Sortez et bougez » >>> Vie Associative >>> Annuaire des Associations !



## VIE ASSOCIATIVE

### Une seconde vie pour les jouets

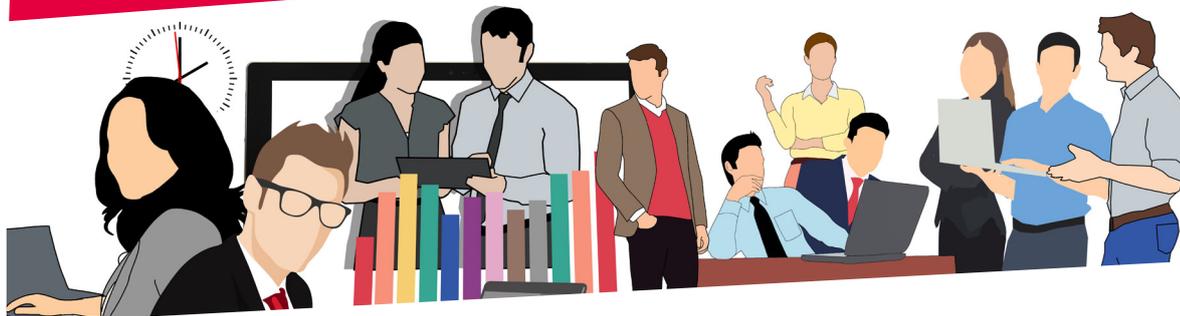


Comme chaque année la Ville s'est associée à la collecte de jouets organisée à l'occasion de la Semaine Européenne de Réduction des Déchets. Une collecte solidaire de jouets d'occasion réalisée en collaboration avec le Syndicat Mixte du Développement Durable de l'Est Var. Elle a eu lieu du 21 au 29 novembre 2020 en mairie et a connu un franc succès. Vous avez été nombreux à apporter votre contribution. Plusieurs dizaines de jouets, peluches, jeux de société, et autres figurines vont pouvoir être redistribués à une association locale pour gâter des enfants ! Un grand Merci à tous !

EN BREF

SOLIDARITÉ

## Les nouvelles activités de Puget !



### DACTY-CHRIS

Christelle GREILINGER  
Secrétaire indépendante pour  
professionnel et particulier  
Port. 06 21 58 87 83  
Courriel : [contact@dacty-chris.com](mailto:contact@dacty-chris.com)  
Site internet : [www.dacty-chris.com](http://www.dacty-chris.com)

### DAZ EXPERTISE IMMOBILIERE ET CONSEIL

David ZINGHINI  
Expert Immobilier Valeur Vénale  
Amiable et Judiciaire  
Agrément C.N.E n°102075 (Centre  
National de l'Expertise)  
Port : 06 64 19 25 07  
Courriel : [dzinghini@gmail.com](mailto:dzinghini@gmail.com)  
Site internet : [daz-expertiseimmobiliere.com](http://daz-expertiseimmobiliere.com)

### DR HARBRETEAU CHARLOTTE ET DR TROUCHAUD CHRISTIAN

Chirurgiens-dentistes  
Centre d'affaires Orcade n°24  
569, rue du Général de Gaulle  
Tél : 04 94 99 79 93  
Courriel : [harbreteau.charlotte@orange.fr](mailto:harbreteau.charlotte@orange.fr)  
Site internet : [Doctolib pour les RDV](http://Doctolib pour les RDV)

### K2 CONCEPTION

Agencement intérieur (cuisine,  
dressing, living, etc.)  
68, impasse du Réal  
Tél : 07 82 91 23 95  
Courriel : [anais@k2conception.fr](mailto:anais@k2conception.fr)  
Site internet : [www.k2conception.fr](http://www.k2conception.fr)  
Facebook / Instagram /  
Pinterest : [K2Conception](https://www.facebook.com/K2Conception)

### PROFINANCEMENT

Courtier IOBSP pour les professionnels  
Quartier les Vernèdes  
Tél : 04 93 20 30 40  
Courriel : [projet@pro-financement.fr](mailto:projet@pro-financement.fr)  
Site internet : [www.pro-financement.fr](http://www.pro-financement.fr)  
Facebook : [CourtierPro](https://www.facebook.com/CourtierPro)

### RIVIERA BIKE

Vente vélos, VAE, VTT, vélos  
de route et équipements  
Parc d'activités Les Vernèdes  
6, Route des Vernèdes, Espace Vernèdes 6  
Tél. 04 94 19 09 15  
Courriel : [info@rivierabike.fr](mailto:info@rivierabike.fr)  
Facebook : [riviera bike puget-sur-argens](https://www.facebook.com/riviera_bike_puget-sur-argens)

### CAVEM

#### Service Développement Économique

Le château,  
313 Av du château Gallieni  
83600 FRÉJUS  
Tél. 04 94 82 64 45  
Mail : [deveco@cavem.fr](mailto:deveco@cavem.fr)

Création de nouveaux commerces,  
entreprises, ouverture, reprise  
d'activité : signalez-vous au Service  
du développement économique de la  
CAVEM, afin de pouvoir figurer dans  
les colonnes de notre magazine !

## ACTU ECO



**ACTUALITES COVID-19**

## SOLIDARITÉ : le bel élan des pugétois !

**Le contexte actuel de crise sanitaire et de crise économique, a conduit l'Association Familiale à alerter la Municipalité et son C.C.A.S. sur l'épuisement de leur stock de denrées alimentaires et de produits d'hygiène en cette fin d'année. L'association accompagne et aide environ 30 familles, soit presque 80 Pugétois chaque semaine grâce à Puget solidarité. La commune a réagi rapidement et les Pugétois aussi !**



Consciente des difficultés rencontrées par l'association, la municipalité a très rapidement réagi en mettant en place une collecte de produits alimentaires non périssables (pâtes, riz, conserves, produits d'hygiène, couches bébés, lait, huile, sucre...). Du 9 au 30 novembre les dons sont arrivés en masse à l'Hôtel de Ville, dans les écoles et à la Maison des Jeunes grâce à une mobilisation générale : administrés, associations, commerçants, services communaux..., qui aura permis de livrer à Puget Solidarité plusieurs dizaines de kilos de denrées et produits ! Les rayonnages ont donc pu être bien réapprovisionnés un peu avant les fêtes de Noël.

La commune a également contacté les professionnels, de la grande distribution, installés sur le territoire, afin de les solliciter pour les produits frais. Le Directeur de Promocash Puget, Monsieur MATHIEU a répondu favorablement et a reçu une délégation d'élus dont le Maire, Paul Boudoube, Jean Francois Moissin, Eliane Tosi, Noël Azzopardi et Manuel Baez, afin d'acter un important don en produits frais 3 fois par semaine. Il faut noter aussi que l'enseigne Carrefour Puget sur Argens est déjà un généreux donateur tout au long de l'année.

Outre ces actions, la Ville a débloqué exceptionnellement une somme de 4000€ qui a été versée rapidement à l'association, qui servira notamment dans le cadre des achats de Noël pour les plus démunis.



L'association a pu récolter également plus de 2000€ de dons en chèques, de quoi remettre un peu de baume au cœur des bénévoles.

Les élus du Conseil Municipal, la Présidente de l'Association Familiale, Laurence POUDEUX et les bénévoles remercient chaleureusement tous les généreux donateurs parmi lesquels : de nombreuses pugétoises et pugétois, des associations, des commerçants, ... bref une mobilisation générale et une belle preuve que Puget rime bien avec Solidarité !

## ÉCONOMIE : accompagner et soutenir les entreprises pugétoises



**Au lendemain de l'annonce du 2<sup>ème</sup> confinement, les services intercommunaux et communaux ont mis en place des mesures d'accompagnement pour les entreprises, commerçants et acteurs économiques du territoire de la CAVEM et notamment un « Guide pratique » sur les démarches et les aides.**

Ce guide pratique des aides et mesures d'accompagnement, clair et précis, recense les dispositifs nationaux, régionaux et locaux de soutien aux entreprises et renseigne sur les démarches à entreprendre. Un guichet unique, auquel la commune contribue par la mise à disposition d'un agent, et un numéro vert **0 800 711 241** sont accessibles pour les professionnels qui en ont besoin.

1300 entreprises sont actives sur la commune de Puget sur Argens.

La municipalité a fait le choix dès le mois de juillet d'exonérer de 50% de la Taxe Locale sur la Publicité Extérieure (taxe sur les enseignes) toutes les entreprises pour la totalité de l'année 2020. Ces exonérations, d'un montant total de 136 808€, ont permis d'apporter une aide précieuse pour les entreprises en difficultés. La commune a également suspendu l'ensemble des loyers de locaux commerciaux dont elle est propriétaire.

Une campagne de phoning a été effectuée par le service municipal de la TLPE qui aura contacté directement plus de 500 entreprises d'ici la fin du mois de décembre !

**N'hésitez pas à contacter le numéro vert ou la mairie de Puget au 0494195031 pour toute demande concernant les aides disponibles pour votre entreprise.**



## Le C.C.A.S. actif pendant le confinement.

Durant ce 2<sup>ème</sup> confinement le C.C.A.S a gardé ses portes ouvertes de 8h30-12h30 à 13h30-17h.

Un accueil téléphonique a été assuré tous les jours pendant les heures d'ouvertures habituelles. Un phoning a été organisé auprès de toutes les personnes enregistrées sur le fichier canicule et ainsi repérer les personnes isolées et vulnérables.

Les usagers ont pu être reçus de manière quotidienne, sur rendez-vous uniquement. Le traitement des dossiers d'aides légales ou facultatives a été assuré. Le C.C.A.S. a mis à disposition, en libre-service, les attestations de déplacement pour toutes les personnes ne pouvant les imprimer.

Les bénéficiaires de l'Épicerie Sociale ont pu continuer à se servir tous les mercredis après-midi et vendredis matin grâce à la présence des agents.

Le C.C.A.S a également revêtu de nouvelles couleurs et un aménagement intérieur va se faire courant de la 1<sup>ère</sup> semaine de décembre pour toujours mieux répondre à vos demandes.

## Le foyer des anciens a réouvert ses portes !

Suite au projet de déconfinement progressif annoncé par le Président de la République en date du 24 novembre dernier, et après une période de fermeture imposée de 5 semaines, le Foyer des Anciens (salle Pauline LE BIGOT), a rouvert ses portes dès le 1<sup>er</sup> décembre. Il accueille tous les lundis, mardis, jeudis et vendredis après-midi de 14h à 17h une dizaine de seniors autour d'activités variées avec comme objectif principal « le bien être moral et physique » de ses adhérents les plus vulnérables.

Cette réouverture s'est faite dans le strict respect des gestes barrières : Port du masque obligatoire dès l'arrivée et pendant toute l'activité, lavage régulier des mains et utilisation de gel hydroalcoolique, prise de température, désinfection régulière des tables et du matériel d'animation, distanciation sociale...

**Le planning des animations et des ateliers proposés par le C.C.A.S. est disponible au C.C.A.S. et sur la page facebook du C.C.A.S. + d'infos : 04 94 95 68 60.**

## Le repas de Noël annulé, pas les colis !



**Au regard du contexte sanitaire actuel lié au coronavirus, le C.C.A.S. s'est vu dans l'obligation d'annuler son traditionnel Repas/Spectacle de Noël offert aux seniors de la commune âgés de 70 ans et plus, et non-imposables.**

Néanmoins, la distribution des colis de Noël a été maintenue le 8 décembre. Pour les personnes n'ayant pu se déplacer ce jour-là, 2 solutions leur ont été proposées : retirer leur colis au C.C.A.S. le lundi 14 décembre de 9h à 12h et de 14h à 16h ou se faire livrer à domicile par les agents du C.C.A.S. accompagnés d'élus municipaux.

A l'initiative de Madame TOSI Eliane, Adjointe aux Affaires Sociales, Vice-Présidente du C.C.A.S., toutes les personnes seules inscrites sur la liste des colis de Noël recevront, en plus de leur colis festif, une boîte de chocolats et la bande dessinée de la commune « une épopée provençale ». Un geste de solidarité très apprécié par nos anciens.

Les élus se sont impliqués dans la distribution et ont livré les colis directement aux personnes vulnérables.





## Des travaux qui améliorent notre quotidien

### La Fibre arrive !

Depuis plusieurs semaines les interventions, se multiplient sur les voies publiques, concernant le déploiement de la fibre. Que ce soit en souterrain ou en aérien, plusieurs kilomètres de fibre ont été tirés ces dernières semaines. Un grand nombre d'armoires de mutualisation (Sous Répartiteur Optique) ont été implantées sur le territoire et les premiers foyers sont connectés !

Le déploiement de la fibre optique étant une initiative publique du Département du Var, si vous souhaitez savoir quand votre quartier ou votre logement sera susceptible d'être relié à la fibre, il faut vous rendre sur le site : [www.vartreshautdebit.fr](http://www.vartreshautdebit.fr) et tester votre éligibilité !



TRAVAUX

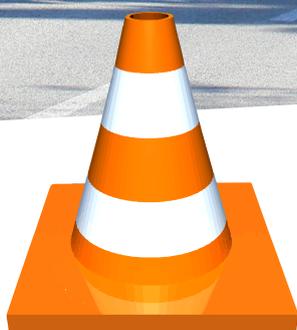


INFO +

### Les travaux à venir

Retrouvez les actualités concernant les travaux réalisés par la ville sur le site de la commune :

[www.pugetsurargens.fr](http://www.pugetsurargens.fr)



## Sécurisation des traversées de voiries

Des plateaux traversants ont été réalisés sur le boulevard Joseph Costamagna, non seulement afin de sécuriser les traversées piétonnes, mais aussi réduire la vitesse de certains chauffards qui ont le pied un peu lourd sur l'accélérateur, surtout en zone urbaine. D'autres ralentisseurs ont été installés sur les boulevards Martinez et Beltrame à proximité du collège. La municipalité est soucieuse d'améliorer la mise en sécurité des piétons et de réduire la vitesse des véhicules en agglomération.



## Les pluviaux nettoyés et recalibrés

La commune a fait intervenir le SMA (Syndicat Mixte de l'Argens) et les services techniques municipaux afin de réaliser des travaux sur le Gabron et sur l'ensemble des réseaux d'eaux pluviales. Le but étant d'améliorer l'écoulement des eaux de pluie et de limiter autant que possible les risques d'inondations. Le SMA est intervenu dans la partie aval, du côté de l'embouchure avec l'Argens. Quant aux employés municipaux, ils ont œuvré plus en amont au niveau des Devins et du chemin des frênes. Au programme : nettoyage, enlèvement des branchages et autres embâcles, ainsi que recalibrage lorsque cela était possible.

# POLICE MUNICIPALE

## La sécurité, une priorité !



Serge  
**PELLEGRINO**  
Adjoint au Maire  
Sécurité - Prévention  
des risques

**En cette fin d'année, en raison des évènements liés à la mort du professeur Samuel PATY, et à l'attentat de la Basilique de Nice, le Gouvernement a déclenché le Plan Vigipirate élevé au niveau « urgence attentat ». Nous nous sommes entretenus avec Serge PELLEGRINO, l'Adjoint au Maire délégué à la sécurité et à la prévention des risques, sur ce sujet mais aussi pour évoquer plus généralement le thème de la sécurité à Puget.**

### **Puget Infos : Bonjour Serge, la sécurité une priorité, comment cela s'applique-t-il à Puget depuis votre prise de fonction ?**

**Serge PELLEGRINO :** La sécurité fait partie de notre quotidien. Le contexte National actuel étant très sensible, nous nous devons d'être réactifs mais toujours dans une juste mesure. Sous l'égide du Maire et en relation avec l'ensemble des élus et services municipaux, j'exerce cette responsabilité depuis le 4 juillet et j'en suis honoré. Ancien Gendarme, c'est pour moi une vocation et un devoir de faire en sorte que les citoyens se sentent et soient en sécurité. A Puget nous disposons d'une Police municipale, active sur le terrain, qui travaille en étroite collaboration avec la Brigade de Gendarmerie de Fréjus. Systématiquement sollicitée, régulièrement primo-intervenante, nous avons décidé de faire évoluer notre Police municipale en lui donnant une forte impulsion afin de mieux répondre à la problématique locale.

### **P. I.: Justement, quoi de neuf du côté de la Police municipale ?**

**S. P. :** Depuis le mois d'août nous avons acté un changement à la direction de la PM. Le nouveau chef de service est, Eric SIMON, à qui nous avons remis une feuille de route relativement chargée. Le recrutement de deux agents, en remplacement de deux départs, est en cours et nous lançons dès janvier une « Police de l'Environnement » avec la création d'un poste d'ASVP, qui sera recruté au sein des effectifs communaux, quelqu'un qui connaîtra bien Puget et qui sera opérationnel rapidement afin de mieux lutter contre l'incivisme, les déjections canines, les dépôts sauvages...

Nos agents seront dotés de matériels adaptés, notamment un nouveau véhicule d'intervention qui sera bientôt livré. Une action particulière est portée sur la formation et l'entraînement du personnel. La vidéo protection, support incontournable de la sécurité, est remise à niveau avec l'aide de spécialistes. Nous allons équiper plusieurs sites, le dossier est en attente de validation en Préfecture. Nous devrions aussi moderniser notre centre de contrôle de la vidéo-protection. Nous vous développerons mieux le sujet quand tout sera acté et que les caméras seront installées.

SÉCURITÉ



**P. I. : Les récents événements de nature terroriste, ont eu pour conséquence le déclenchement du Plan Vigipirate « urgence attentat », comment cela se passe-t-il sur le terrain à Puget ?**

**S. P. :** Avant ces événements atroces et inadmissibles, dès le début de notre mandat, nous avons décidé de sécuriser les abords de la Maison des Jeunes afin que ce site devienne un lieu de tranquillité pour l'ensemble des utilisateurs. D'autres sites vont faire l'objet d'une réflexion sur leur sécurisation et, si nécessaire, des mesures utiles seront prises. Effectivement, depuis le 4 novembre, le territoire National est sous le coup d'un renforcement des dispositifs de sécurité, en raison du Plan Vigipirate Urgence Attentat. Sur le terrain, j'ai demandé à nos agents PM d'être présents aux entrées et sorties des élèves de toutes les écoles communales. L'Etat fait intervenir aussi des renforts grâce au dispositif sentinelle, et des Gendarmes viennent donc patrouiller en supplément de nos équipes.

**P. I. : Pour conclure cet entretien, que souhaitez-vous dire au Pugétois ?**

**S. P. :** Je souhaite leur dire que nous ferons le maximum pour améliorer les points qui doivent encore l'être. Nous savons que la sécurité est une de leurs premières inquiétudes, mais aussi qu'elle a un coût pour la collectivité. Avec les différents intervenants, nous recherchons le meilleur compromis tout en limitant le temps de réflexion pour chaque réalisation. Nous sommes en train de travailler sur différents projets, notamment en ce qui concerne un système d'alerte à la population, en cas d'événements climatiques importants. La Réserve Communale de la Sécurité Civile est actualisée tout comme va l'être le Plan Communal de Sauvegarde. D'autres projets sont à l'étude dont la sécurité routière, surtout aux abords des zones densément urbanisées et en particulier aux abords des établissements scolaires.



A court terme, nous envisageons la mise en place du dispositif «voisins vigilants et solidaires» impliquant des référents de quartier bénévoles. L'objectif est de limiter les incivilités ou les actes de délinquance qui polluent notre quotidien. Les forces de sécurité jouent un rôle essentiel pour garantir la sécurité des biens et des personnes mais les administrés peuvent aussi être des acteurs essentiels pour améliorer le maillage de la sécurité à Puget.



De gauche à droite les ATSEM des écoles DAUDET, VEIL et MORY.

## SCOLAIRE : de l'ombre à la lumière.

**Les ATSEM sont des Agents Territoriaux Spécialisés des Ecoles Maternelles qui assistent l'enseignant sur le temps scolaire et qui encadrent les enfants toute la journée sur le temps périscolaire. Faisons un petit focus sur ce métier trop méconnu mais pourtant incontournable.**

L'ATSEM aide l'enseignant dans la préparation des activités et s'assure du bien-être des enfants tout au long de la journée. Elle déleste l'enseignant des tâches qui perturbent son enseignement : accompagner un enfant aux toilettes, enlever le manteau, se rhabiller... Dans une classe de maternelle, une seconde paire d'yeux et de bras n'est pas de trop ! Son rôle est aussi de faire en sorte que les enfants gagnent en autonomie.

Au fil de la journée, ses tâches évoluent. En dehors de la classe, elle assure la garderie du matin et du soir. Elle prend en charge les repas du midi, avec l'aide à la cantine pour inviter les enfants à goûter de tout, à couper les aliments, à devenir grand. Elle s'occupe de préparer les plus petits pour la sieste, et les assiste à leur réveil. Tout au long de la journée elle enseigne aux enfants les gestes de propreté et de sécurité. Elle veille aussi au bon entretien de la classe avec le rangement, le nettoyage des différents matériels utilisés toute la journée.

La mission qui leur est confiée requiert un grand nombre de compétences et de qualités comme la polyvalence, le sens de l'organisation, la patience, la disponibilité, la discrétion, le sens de l'écoute, la prévoyance, la créativité et tant d'autres.

Un métier difficile, fatiguant aussi bien physiquement que moralement et qui demande de l'endurance, mais c'est aussi un métier fait de la reconnaissance des enfants. Les ATSEM des écoles Maternelles A. Daudet, F. Mory et S. Veil qui représentent un total de 355 enfants, sont des agents dévoués à ce métier méconnu mais indispensable au bon épanouissement de nos enfants.

JEUNESSE



### INFO +

**La loi impose aux communes de mettre seulement une ATSEM à disposition d'une école maternelle. Les différentes municipalités qui se sont succédées ces dernières années, ont fait le choix d'aller au-delà de ces obligations, en mettant à disposition des écoles maternelles, 1 ATSEM par classe : A Puget cela représente 14 employées, à savoir : 6 à F. Mory, 3 à S. Veil et 5 à A. Daudet.**

## L'école des Oliviers se refait une santé !

Ces derniers mois, la municipalité a mis à profit les périodes de vacances scolaires et de confinements pour réaliser plusieurs interventions sur les bâtiments publics et notamment à l'école primaire des Oliviers.

Une opération rénovation de grande envergure puisque l'étanchéité de la totalité de la toiture a été refaite, la chaufferie centrale a été remplacée et remise à neuf. Concernant la chaufferie, les travaux ont été réalisés pour un coût de 33 500€, dont 50% (soit 16750€) de subvention accordée par le Conseil Départemental du Var.

Pour ce qui est de l'étanchéité, de l'isolation et du remplacement de dispositifs de VMC, le montant de l'investissement engagé par la ville s'élève à 58 000€.

La municipalité est particulièrement attentive à l'entretien des équipements publics et à la rénovation des installations existantes, pour le bien-être de ses utilisateurs.



## Dernière minute !



Le trottoir qui permet le cheminement depuis le parking du cimetière n°4 jusqu'aux écoles A. Daudet et des Oliviers, a été refait complètement. Cet accès a été rehaussé et goudronné afin de permettre un écoulement facile des eaux de pluie et évitera aussi aux enfants et aux parents de marcher dans la boue comme c'était le cas jusqu'à présent.

# Médiathèque

## Médiathèque : 2 ans déjà !



Le 8 décembre 2018, la Ville inaugurait officiellement ce superbe espace dédié à la culture, à l'échange, et aux familles. Deux ans après, comment se porte ce nouvel équipement communal ? Direction la Médiathèque Constant Mellano, même si en ce moment elle souffre d'un manque de passage, comme tous les lieux recevant du public, elle enregistre d'excellentes statistiques depuis son ouverture.

La médiathèque connaît un réel succès auprès des Pugétois pas seulement en ce qui concerne le prêt de livres ou périodiques mais aussi grâce aux animations, ateliers créatifs, expositions, événements, dédicaces, jeux...qu'elle propose. Elle est un lieu de rencontres et d'échanges qui est devenu incontournable à Puget. En temps normal, les agents de la Médiathèque, toujours avec le sourire, accueillent le tout public pour le prêt de livres ou l'accès à la lecture, mais aussi, les groupes scolaires, les crèches, les assistantes maternelles, les enfants du centre de loisirs et de la MDJ, les pensionnaires de la Mas des Oliviers et se déplacent même à l'EHPAD.

### Une Médiathèque animée

La médiathèque organise des animations également dans le cadre de manifestations nationales. Pour exemple, en janvier 2020, différents ateliers à destination de tous les publics ont été mis en place pour la Nuit de la Lecture : un escape game avec les classes de 6<sup>ème</sup> du collège Gabrielle Colette, des activités manuelles et jeux vidéo pour les 07-14 ans, des lectures « pyjama » dans une ambiance cocooning avec les tous petits et enfin des jeux de société pour les adultes. Un samedi après-midi par mois une animation « activités manuelles » est proposée pour les enfants avec des tranches d'âge différentes afin de satisfaire tous les publics, autour de thématiques : carnaval, Pâques, Printemps, Halloween, Noël et bien d'autres. De septembre à Juin, Marie-Christine, une adhérente bénévole (ancienne institutrice) anime des ateliers d'arts créatifs à destination des adultes les vendredis après-midi et les samedis matin en fonction de ses inscriptions. Ces ateliers rencontrent un franc succès. Elle propose du pliage de papier, du crochet, des créations à partir d'objets recyclés.



R.J.H LASCOLS auteur pugétois reçu en séance de dédicaces

## De nombreux partenariats noués

« Plume à l'oreille » est un projet littéraire commun avec les Médiathèques de la CAVEM (Roquebrune, Fréjus, Saint-Raphaël) en partenariat avec les collèges et lycées.

Un comité constitué de bibliothécaires, professeurs documentalistes et professeurs de français se réunit plusieurs fois dans l'année et sélectionne des ouvrages qui seront étudiés en cours avec les élèves. Des ateliers autour de l'auteur, sa bibliographie et les thématiques abordés sont organisés plusieurs fois au cours de l'année. Au printemps, les élèves rencontrent l'auteur à la Médiathèque. Ces moments de partage et d'échanges avec l'auteur sont toujours très intenses et laissent une empreinte dans l'esprit des enfants.

Au-delà de ce projet, la Médiathèque travaille en étroite collaboration avec le collège de Puget via la professeur documentaliste pour la réception d'élèves autour de thèmes étudiés en classe.

Il existe également un partenariat avec la Médiathèque Départementale du Var qui met à disposition des ouvrages, CD, DVD dans tous les genres et pour tous les publics, ce qui permet de répondre à des demandes spécifiques.

Cette année particulière s'achève sur un mois de décembre malheureusement sans animations mais avec nos services de prêts qui fonctionnent normalement dans une ambiance de fête.

L'équipe de la Médiathèque reste à votre disposition pour tout renseignement au 04 94 45 27 31 ou par mail [mediatheque@mairie-puget-sur-argens.com](mailto:mediatheque@mairie-puget-sur-argens.com).



## INFO +

### La médiathèque en chiffres

Depuis son ouverture le 6 novembre 2018

**64153** ouvrages empruntés / Plus de **20 000** personnes ont fréquenté la médiathèque

Au 1er décembre 2020 il y a **952** abonnés, soit une augmentation de **120%** en 2 ans

**15954** livres répartis en plusieurs catégories : Romans (adultes, jeunesse et adolescents) policiers, fantastiques, littérature régionale, biographies, documentaires, romans grands caractères, bandes dessinées pour tous les publics dès la petite enfance, mangas adultes et jeunesse. **391 CD / 54 livres audio / 1 335 DVD**

**1923** périodiques répartis en **20** magazines différents pour les enfants et les adolescents,

**32** magazines à destination des adultes renouvelés tous les ans ainsi que de nouvelles souscriptions.



## 10 berceaux de plus dans les crèches courant 2021

**Le Conseil municipal du 3 décembre a validé le projet visant à augmenter le nombre de places dans les crèches sur la commune. Actuellement la ville dispose de 63 berceaux et il y en aura bientôt 10 de plus !**

Depuis 2016, les 3 crèches de la commune sont gérées par une association, grâce à une délégation de service public accordée par la Ville. Cette D.S.P. prendra fin en août 2021, et une mise en concurrence sera faite en début d'année 2021 afin de relancer cette délégation. A partir du moment où la nouvelle DSP sera octroyée à l'été 2021, la Ville envisage d'ouvrir une 4<sup>ème</sup> crèche afin de porter la capacité totale des berceaux à 73 places.



Le lieu retenu à l'unanimité par l'équipe municipale, est la « maison des Oliviers ». Un choix qui est apparu comme une évidence, car la maison a déjà été rénovée il y a quelques années et que les travaux de mise aux normes pour l'accueil d'enfants restent minimes.

Un projet qui tient à cœur à la Conseillère municipale déléguée à la Petite Enfance, Lilia FONTANELLE. Bien entendu la municipalité fera toutes les demandes de subventions auprès des partenaires institutionnels afin que cela impacte le moins possible le budget communal !





## Le « Play-off » ouverture prochaine

**Le club house, qui surplombe les terrains de tennis communaux, va bientôt vivre une nouvelle vie ! Grâce à l'appel à projet lancé par la municipalité et porté par Noël AZZOPARDI, Conseiller municipal délégué aux Sports et aux Commerces de proximité, un nouveau commerce va voir le jour dans ce local communal. Un projet attribué à deux jeunes pugétois que nous vous présentons...**

Le dossier retenu est celui de Bastien et Dylan, qui ont travaillé ensemble sur le projet d'ouverture d'un snack, dont le nom colle déjà bien avec sa situation au milieu des installations sportives : le Play-off ! *« Ce qui m'a plu c'est le fait que deux jeunes pugétois aient eu l'idée de s'associer pour monter leur projet, et comme on dit, seul on va plus vite, ensemble on va plus loin. Je leur souhaite donc d'aller le plus loin possible »* a précisé Noël AZZOPARDI. L' élu sera à coup sûr leur premier client et la municipalité fera son maximum pour les aider à pérenniser leur commerce. *« Nous avons déjà fait un geste au niveau du loyer, le système de chauffage et de climatisation a été remis en état, pour le reste c'est à eux de jouer ! »*



Un futur lieu de détente pour les sportifs, qui pourront trouver du réconfort après l'effort ! Mais aussi pour les accompagnants, les parents qui attendent leurs enfants durant les activités sportives. Un lieu pour les pauses des mi-temps, et peut être un lieu pour fêter les victoires durant les fameuses 3<sup>èmes</sup> mi-temps !

Un défi courageux que les deux jeunes sont prêts à relever malgré la situation actuelle de crise sanitaire et la fermeture au public des commerces de bouche. Ils mettent à profit ce laps de temps « off » pour réaliser quelques travaux afin d'être prêts à démarrer leur activité dès que le coup de sifflet de départ sera donné par les autorités gouvernementales.

Nous ne manquerons pas de vous informer de l'ouverture de ce commerce sur la page facebook de la ville.



## De nouvelles colonnes dans le centre ville !

A Puget, la collecte des déchets est la compétence d'un service de la CAVEM : la Direction Propreté Valorisation. En plus du ramassage des déchets ménagers, du tri sélectif, des encombrants,... ce service gère également la collecte des colonnes d'apport volontaire qui sont implantées dans tous les quartiers de la commune.

Depuis de nombreuses années, à Puget nous disposons de colonnes pour un tri efficace du verre, des papiers et du textile. Depuis quelques semaines deux nouvelles colonnes ont fait leur apparition dans le centre-ville, puisque la CAVEM a mis en place 2 colonnes aériennes pour les ordures ménagères. Elles sont positionnées rue du Général de Gaulle et rue du Lavoir. D'autres colonnes identiques viendront prochainement remplacer l'ensemble des containers de la rue Général de Gaulle. Ces dispositifs sont aussi plus esthétiques que les containers actuellement présents.

DÉVELOPPEMENT DURABLE



### De nouveaux véhicules pour la collecte

En complément des nouvelles bennes à ordures ménagères, le service s'est doté de 2 mini-bennes, permettant le passage dans des voies plus étroites.

## Mise aux normes de la déchèterie

Les quais de la déchèterie de Puget ont été mis aux normes avec la création de trottoirs et la mise en place de barrières de sécurité. Si elles nécessitent de nouvelles habitudes de déchargement, qui peuvent apparaître plus contraignantes, les barrières de sécurité ont été rendues obligatoires pour assurer la sécurité des usagers, pour limiter les déchargements « en vrac » sujets à des mélanges déchets incompatibles. Professionnels ou particuliers, pensez à bien effectuer un pré-tri dans votre chargement afin de gagner du temps lors de votre passage à la déchèterie !

**Rappel :** La déchèterie située au 109, chemin de la Plaine est ouverte :

**Pour les professionnels :** du mardi au jeudi de 8h00 à 11h50.  
Le vendredi de 8h00 à 11h50 et de 16h00 à 16h50.

**Pour les particuliers :** du lundi au vendredi de 13h30 à 16h50.  
Le samedi de 8h30 à 11h50 et de 13h30 à 16h50.  
Fermée dimanches et jours fériés.

**Les déchets acceptés :** encombrants de particuliers, cartons, déchets verts, palmes de palmiers, bois, écomobilier, ferrailles, DEEE (électroménager), pots de peinture, gravats, plâtre.



## INFO +

Il est dorénavant demandé à tous les promoteurs de nouveaux programmes immobiliers de prévoir la mise en place systématique de colonnes enterrées (OM, Emballages), au prorata du nombre de ménages prévus.



**Pour toute doléance ou demande d'information concernant la collecte ou la propreté urbaine vous pouvez joindre la Direction de la Propreté et de la Valorisation de la CAVEM - 106 Chemin de Saint-Tropez ZA Les Meissugues - 83 480 Puget-sur-Argens  
Tél : 04 83 09 84 31**

## GROUPE MAJORITAIRE

### Notre engagement, c'est Puget !

L'ensemble des membres de la majorité municipale, souhaitent aux Pugétoises et aux Pugétois une belle et heureuse année 2021. Nous espérons que cette nouvelle année soit celle du renouveau de notre belle ville. Après une année 2020 particulière, la transition est maintenant derrière nous et toute l'équipe est mobilisée pour mettre en œuvre nos projets pour Puget. Nous allons investir pour l'avenir de notre commune, dans le domaine de la petite enfance, dans nos écoles, dans la rénovation de notre centre-ville et dans l'entretien de nos équipements publics et de notre patrimoine. Notre objectif est de toujours améliorer votre qualité de vie à Puget.

En 2021, nous serons à l'écoute, attentifs aux besoins de la population comme nous le sommes depuis le 4 juillet dernier. Il n'est pour le moment pas possible d'organiser de manifestations de grande ampleur, ni de réunions publiques, c'est pourquoi nous avons décidé de ne pas maintenir la traditionnelle cérémonie des vœux à la population qui se tient chaque année à l'Espace Culturel Victor Hugo. Le Maire vous présentera ses vœux en vidéo, courant janvier. Nous la diffuserons sur le site internet officiel de la ville ainsi que sur la page facebook. Nous espérons pouvoir vous rencontrer bientôt lors des nombreux grands événements organisés par la Ville. En attendant, prenez soin de vos proches et veuillez recevoir tous nos vœux de bonheur et de santé pour la nouvelle année !

## GROUPE MINORITAIRE D'OPPOSITION

### Avec vous le Puget de demain

L'année 2020 qui s'achève aura été marquée par une double insécurité : sanitaire et islamiste.

Elle aura démontré la justesse de nos propositions quant au renforcement de la sécurité et le développement du localisme protecteur. L'Etat a montré ses terribles carences dans les deux cas, les collectivités territoriales ont essayé avec leurs moyens de faire face. C'est notre mode de vie et notre civilisation qui ont été changés.

Alors souhaitons qu'avec cette nouvelle année, nous puissions voir à Puget une différence avec le monde d'avant car malheureusement force est de constater que pour le rayonnement, les commerces, l'animation, les Pugétois n'ont pas vus de grandes différences entre 2019 et 2020...

Nous avons aussi une pensée toute particulière envers ceux qui ont soufferts de la pandémie aussi bien physiquement qu'économiquement pour les petits commerces pourtant si essentiels au lien social et économique. Tout notre soutien aussi aux restaurateurs qui subissent l'incohérente fermeture imposée par le gouvernement.

Aidons-les, selon nos moyens, à faire en sorte qu'ils survivent car l'âme et l'identité de Puget dépendent d'eux. Nous formulons avec le groupe « Avec vous le Puget de demain », le vœu de voir enfin Puget et son centre animés, en un mot, voir Puget vivre !

Nous vous souhaitons de passer un joyeux Noël et de bonnes fêtes de fin d'année. A l'an que vèn, **se sian pas mai** que fuguen/siguen **pas men**»

Contactez-nous sur : [mpuget@gmail.com](mailto:mpuget@gmail.com) ;  
Facebook : RN de Puget sur Argens.

## GROUPE MINORITAIRE D'OPPOSITION

### Tous Pugétois

### LE TEXTE N'A PAS ÉTÉ TRANSMIS DANS LE DÉLAI IMPARTI

## GROUPE MINORITAIRE D'OPPOSITION

### Stéphane Morféa 2020

La seule chose qui n'a pas ralenti à Puget en 2020, c'est hélas, l'urbanisation et la multiplication des permis de construire dans tous les quartiers ! Une urbanisation qui va encore s'accélérer au printemps 2021, avec les modifications générales du Plan Local d'Urbanisme en cours. Rappelons que Puget a connu la plus forte augmentation de population de toute la CAVEM, avec +17% d'habitants de 2012 à 2017, et que ce rythme s'est poursuivi depuis.

Il serait donc logique que le Maire et ses adjoints demandent et obtiennent des services de l'Etat et de la CAVEM les soutiens nécessaires pour rattraper l'énorme retard pris depuis 10 ans, dans la réhabilitation du centre-ville ou la réfection ou l'entretien des réseaux pluvial et d'assainissement ...

Alors comment expliquer que l'Etat vienne de choisir Roquebrune sur Argens et Le Muy pour les faire bénéficier, pendant 6 ans, d'un accompagnement technique et financier sur divers projets d'aménagement ?

Le programme « petites villes de demain », doté d'un budget de 3 milliards d'euros, ne concernera donc pas Puget, et c'est regrettable. Mais la municipalité a-t-elle seulement fait acte de candidature ?

Depuis 2010, tout est fait pour accélérer le développement urbain et Puget atteindra allègrement les 12 000 habitants à la fin de ce mandat. Il est grand temps de prévoir les aménagements nécessaires, de solliciter et d'obtenir l'aide financière des instances qui nous imposent cette urbanisation !

Stéphane MORFEA - Lucie RONCHIERI - Jean BRIAL

L'article L 2121-27-21 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), issu de la loi du 27 février 2002, prévoit qu'en cas de diffusion d'un bulletin d'information par la commune, « un espace est réservé à l'expression des Conseillers Municipaux n'appartenant pas à la majorité municipale ». Aussi, la parole est donnée aux élus groupes d'opposition.



## HÔTEL DE VILLE

137, boulevard Cavalier  
83480 PUGET SUR ARGENS

Adresse postale :  
Mairie de Puget sur Argens  
B.P. 40 001 - 83 487 Puget sur Argens Cedex.

Tél. : 04 94 19 67 00 - Fax : 04 94 19 61 33  
www.pugetsurargens.fr

### LA MAIRIE EST OUVERTE AU PUBLIC

- Du lundi au jeudi - de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30
- Vendredi - de 8h à 12h et de 13h30 à 17h

### SECRÉTARIAT DU MAIRE - DIRECTION GÉNÉRALE

Tél. : 04 94 19 67 03  
Email : a.giordanino@mairie-puget-sur-argens.com

### ÉTAT CIVIL - ÉLECTIONS

Tél. : 04 94 19 67 16  
Email : m.bonnaud@mairie-puget-sur-argens.com  
k.fontanelle@mairie-puget-sur-argens.com

Infos recensement >>> **SERVICE NATIONAL** : les jeunes garçons et filles nés en Décembre 2004 et Janvier 2005 sont priés de se faire recenser en Mairie, aux jours et heures d'ouverture des bureaux, avant le jeudi 31 Décembre pour ceux nés en Décembre, avant le vendredi 29 Janvier pour ceux nés en Janvier munis du livret de famille des parents et d'une pièce d'identité.

### URBANISME

Tél. : 04 94 19 67 00  
Email : l.zerbib@mairie-puget-sur-argens.com  
j.estanol@mairie-puget-sur-argens.com  
l.tastard@mairie-puget-sur-argens.com

### COMMUNICATION

Tél. : 04 94 19 18 14  
Email : g.pagliai@mairie-puget-sur-argens.com  
o.carta@mairie-puget-sur-argens.com

### CULTURE ET ÉVÈNEMENTIEL

Tél. : 04 94 19 61 35 (service fermé le vendredi après-midi)  
Email : v.vegas@mairie-puget-sur-argens.com

### SERVICE DES SPORTS

Tél. : 04 94 19 67 13

### SERVICE PATRIMOINE

Tél. : 04 94 45 52 80

### RÉSERVATION DES SALLES

Tél. : 04 94 19 67 08  
Email : h.toni@mairie-puget-sur-argens.com

### AFFAIRES SCOLAIRES

Tél. : 04 94 19 18 10/13  
Email : education@mairie-puget-sur-argens.com

### SERVICE DES ARCHIVES COMMUNALES

Tél. : 04 94 19 40 42  
L'accès aux archives est libre et gratuit pour toute personne inscrite. La consultation s'effectue uniquement sur rendez-vous en mairie, sur les horaires et jours d'ouverture au public, sauf le mercredi. Toute communication fera l'objet au préalable d'une demande écrite, adressée à Monsieur le Maire, indiquant la date de consultation souhaitée ainsi que la description la plus complète possible des documents ou, à minima, de l'objet de la recherche.

### CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

112 rue Victor Hugo  
Tél. : 04 94 95 68 60 - Fax : 04 94 45 62 14  
Email : ccas@mairie-puget-sur-argens.com

### OFFICE DE TOURISME INTERCOMMUNAL

153, rue Daniel Isnard  
Tél. : 04 83 09 81 14  
Email : contact@pugetsurargens-tourisme.com  
Site : www.pugetsurargens-tourisme.com

### MÉDIATHÈQUE MUNICIPALE

Tél. : 04 94 45 27 31  
Email : v.amoroso@mairie-puget-sur-argens.com

### CENTRE TECHNIQUE MUNICIPAL

Tél. : 04 94 55 22 80  
Email : s.leal@mairie-puget-sur-argens.com

### DÉCHÈTERIE INTERCOMMUNALE

Tél. : 04 94 45 63 09

### CONSULTATIONS GRATUITES D'AVOCATS

Tous les 3<sup>e</sup> vendredis de chaque mois de 9h à 12h sur rendez-vous au 04 94 19 67 00

## NUMÉROS D'URGENCE

**POLICE MUNICIPALE DE PUGET SUR ARGENS** : 04 94 19 67 15

**POLICE** : 17

**SAMU** : 15

**MAISON MÉDICALE DE GARDE** : hall d'accueil des urgences  
Hôpital Bonnet

Ouverte du lundi au vendredi. 20h-24h ; le samedi 14h-24h ;  
dimanche et jours fériés 8h-24h

**PHARMACIE DE GARDE** : 32 37

**SAPEURS-POMPIERS** : 18 ou 112 d'un portable

## NUMÉROS UTILES

**ECOLE SIMONE VEIL** : 04 94 19 50 34

**ECOLE MATERNELLE MORY** : 04 94 19 55 26

**ECOLE MATERNELLE DAUDET** : 04 94 45 67 76

**ECOLE DES PINS PARASOLS** : 04 98 11 44 90

**ECOLE DES OLIVIERS** : 04 98 11 44 23

**CANTINE SCOLAIRE** : 04 94 45 28 69

**COLLEGE Gabrielle COLETTE** : 04 94 19 31 80

**LYCEE du Val d'Argens** : 04 94 17 88 50

(Site internet : www.ac-nice.fr/lyc-val-d-argens)

**CENTRE AERE DU BERCAIL** : 04 94 19 19 75

**HALTE GARDERIE LES PITCHOUNS 1** : 09 72 53 23 46

**HALTE GARDERIE LES PITCHOUNS 2** : 04 94 81 29 10

**HALTE GARDERIE LES PITCHOUNS 3** : 04 94 19 68 12

**MAISON DES JEUNES** : 04 94 45 49 89

**MAISON DES ASSOCIATIONS** : 04 94 45 52 80

**RAM** : 07 68 31 44 63

(Email : ram.lespitchounets@hotmail.com)

## RAMASSAGE ORDURES & ENCOMBRANTS

### « ALLÔ ENCOMBRANTS ! »

L'inscription pour leur enlèvement des encombrants se fait auprès du service environnement de la CAVEM au 04 83 09 81 11. Les ramassages sont assurés tous les MERCREDIS depuis le 3 janvier 2018. Inscription obligatoire !

### ORDURES MÉNAGÈRES

**LUNDI et JEUDI** : ramassage des ordures ménagères pour tous les habitants de Puget.

### TRI SÉLECTIF

**MARDI et VENDREDI** : ramassage du tri sélectif pour tous les habitants de Puget (bacs jaunes).

Pour plus d'informations : www.cavem.fr.

Il est donc rappelé de respecter impérativement les horaires de dépôt : après 19h le soir et avant 5h du matin, heure à laquelle débute la tournée de ramassage.

# 2021



**Bonne et Heureuse Année  
à Puget sur Argens !**

